



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Service-Public.fr  
Le site officiel de l'administration française

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Carte de résident de longue durée-UE (étranger en France depuis 5 ans)

Vérfifié le 01 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Si vous résidez de façon légale et ininterrompue depuis au moins 5 ans en France ou avez une Carte Bleue européenne, vous pouvez obtenir une carte de résident mention *résident de longue durée - UE*. Vous devez également remplir d'autres conditions pour l'obtenir (ressources, assurance maladie, intégration). Cette carte vous autorise à séjourner dans d'autres pays de l'Union européenne (UE). Elle est valable 10 ans et renouvelable.

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)